

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 02 avril 2024 à 17h30

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 12/03/2024
3. Budget Caisse des écoles : affectation de résultat 2023 sur 2024
4. Budget caisse des écoles : BP 2024
5. Subvention 2024 du budget Commune au Budget Caisse des Ecoles
6. Attribution de fonctionnement par école 2024

QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 2 Avril 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 26-03-24

L'an deux mil vingt-quatre le deux avril à dix-sept heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »-Véronique BELIN – Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusées : - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/ Désignation d'un secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

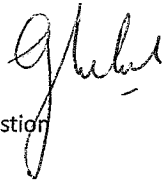
Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Madame Sandrine LAIGRE en qualité de secrétaire de séance.

Comité de gestion 02-04-24

Nombre de Conseillers présents		5
Nombre de Conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		6
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	6

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 2 Avril 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 26-03-24

L'an deux mil vingt-quatre le **deux avril** à dix-sept heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale»- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »-Véronique BELIN – Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusés : - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02/Adoption du procès-verbal de Comité de Gestion de la séance du 12 mars 2024

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit être signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;



Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés approuvent le procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 qui est annexée à la présente délibération.

Comité de gestion 02-04-24

Nombre de Conseillers présents	5	
Nombre de Conseillers représentés	1	
Nombre de suffrages exprimés	6	
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	6

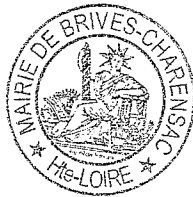
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 2 Avril 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 26-03-24

L'an deux mil vingt-quatre le **deux avril** à dix-sept heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale»- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »-Véronique BELIN – Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusés : - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

03/ BUDGET CAISSE DES ECOLES Constatation du résultat 2023

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	Véronique BELIN

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES – Exercice 2023 RESULTAT Affectation sur l'exercice 2024:

VU la délibération n°5 du 12 mars 2024 approuvant le Compte administratif 2023;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

STATUENT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- **Un Résultat de 0€** de fonctionnement de clôture

CONSTATANT qu'il n'y a pas de RESTES A REALISER 2023 SUR 2024

M. le Président propose aux Membres du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles de constater que le résultat de clôture 2023 est nul.

Comité de gestion 02-04-24

Nombre de Conseillers présents		5
Nombre de Conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		6
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	6

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 2 Avril 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 26-03-24

L'an deux mil vingt-quatre le **deux avril** à dix-sept heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale»- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »-Véronique BELIN – Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusés : - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

04/ Budget Caisse des Ecoles : Budget Primitif 2024

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	Véronique BELIN

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES – Exercice 2024-BUDGET PRIMITIF

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Approuvent** le Budget Primitif 2024 (présentation détaillée et commentée en annexe) de la Caisse des Ecoles qui s'équilibre à **152 000€** :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 2 Avril 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 26-03-24

L'an deux mil vingt-quatre le **deux avril** à dix-sept heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale»- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »-Véronique BELIN – Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusés : - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

05/ Subvention de la COMMUNE 2024 à La Caisse des Ecoles

Nomenclature	7 Finances / 7.5 Subventions
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu la Délibération n°2 du 04 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 de la Caisse des Ecoles et notamment la subvention d'équilibre du Budget de la commune prévue et qui s'élève à 78 000€.

Sachant que la réalisation comptable de cette subvention d'équilibre sera effectuée en fin d'année et ce afin d'être ajustée au plus près de la réalisation réelle du résultat 2024 ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Approuvent** la prévision budgétaire de la subvention d'équilibre 2024 du budget de la Commune qui s'élève à 78 000€.

- **Autorisent** M. le Président à effectuer la réalisation comptable de cette subvention d'équilibre en fin d'année 2024 (émission du titre à l'article 7474) à hauteur du résultat 2024 et afin de permettre le juste équilibre (égalité dépenses-recettes) du Compte Administratif 2024 dans la mesure où celle-ci est égale ou inférieure à la prévision budgétaire.



Comité de gestion 02-04-24

Nombre de Conseillers présents		5
Nombre de Conseillers représentés		1
Nombre de suffrages exprimés		6
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	6

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 2 Avril 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 26-03-24

L'an deux mil vingt-quatre le **deux avril** à dix-sept heures trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »-Véronique BELIN – Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusés : - Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

06/ Attribution de fonctionnement par écoles 2024

Nomenclature	7 Finances / 7.5 Subventions
Rapporteur	Véronique BELIN

ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES 2024

- fournitures scolaires – photocopieurs – sorties scolaires- arbres de Noël du Pôle Petite Enfance - acquisition d'équipements divers

Depuis le 1^{er} janvier 1995, la totalité de la gestion financière des écoles maternelles et élémentaires publiques de BRIVES CHARENSAC, est assurée par la Caisse des Ecoles sous la forme d'attributions de fonctionnement, qui seront présentées en séance.

Cette répartition 2024 s'effectue sur les deux écoles de la Mouteyre et de la République.

De plus, il est décidé en 2023 de faire passer le montant de la dotation « sorties scolaires » de 11.03€ à 12€
Soit une dotation globale 2024 par école qui ressort à :

	Fournitures scolaires	Photocopieurs	Arbres de Noël	Sorties scolaires	Acquisitions Matériels	
2022	20,08 €	9,28 €	6,14 €	11,03 €	10,72 €	
	5 963,76 €	2 756,16 €	841,18 €	3 275,91 €	3 183,84 €	16 020,85 €
2023	20,08 €	9,28 €	6,14 €	12,00 €	10,72 €	
	5 562,16 €	2 570,56 €	755,22 €	3 324,00 €	2 969,44 €	15 181,38 €
2024	20,08 €	9,28 €	6,14 €	12,00 €	10,72 €	
	5 200,72 €	2 403,52 €	798,20 €	3 108,00 €	2 776,48 €	14 286,92 €

	Effectifs	Dotation
Mouteyre	130	7 568,60 €
République	129	6 718,32 €
		14 286,92 €

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :
-Approuvent le montant de ces participations et d'autoriser Monsieur le Président à inscrire les crédits nécessaires au B.P. 2023.

Comité de gestion 02-04-24

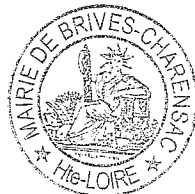
Nombre de Conseillers présents	5	
Nombre de Conseillers représentés	1	
Nombre de suffrages exprimés	6	
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	6

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 02-04-2024

Feuillet de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 12/03/2024
3. Budget Caisse des écoles : affectation de résultat 2023 sur 2024
4. Budget caisse des écoles : BP 2024
5. Subvention 2024 du budget Commune au Budget Caisse des Ecoles
6. Attribution de fonctionnement par école 2024

Liste des membres présents :

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet »- Véronique BELIN - Julie HAON «Co-présidente APEEM »

Etait représentée : - Vanessa CUBIZOLLES par Gilles DELABRE

Etaient excusés : Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » Juliette BLOT «Co-présidente APEEM »

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER -

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Le Maire



Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance



Sandrine LAIGRE



COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 02 avril 2024
↓ FICHE DE PRESENCE ↓

VOIX DELIBERATIVES :

Président :

Monsieur Gilles DELABRE
Maire de BRIVES CHARENSAC

Membres :

Education Nationale

Monsieur Cyril THOMAS
Inspecteur de l'Education Nationale
Le Puy II / AIS B.P. 339
43012 LE PUY EN VELAY

Délégué du Préfet

Monsieur Rémy VIDAL
10 rue de la République
43700 BRIVES CHARENSAC

Délégués du Conseil Municipal

Monsieur Véronique BELIN
2 bis rue de la République
43700 BRIVES CHARENSAC

Madame Vanessa CUBIZOLLES
3 Route de Lyon
43700 BRIVES CHARENSAC

Sociétaires

APE Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves *Mme Julie Ham*

APE Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves

APE Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves

VOIX CONSULTATIVES :

»»

Madame Véronique ROCHE
Directrice
Ecole Elémentaire de La République



Monsieur Frédéric SEJOURNEE
Directeur
Ecole Maternelle de La Mouteyre



»» Membres de la Commission « **ENFANCE ET JEUNESSE** »

Madame Vanessa CUBIZOLLES

Madame Aurélie VEDRUNE

Monsieur Philippe HUGON

Madame Sandrine LAIGRE



Madame Bernadette DESESTRES

Madame Bernadette VACHERON



Madame Sandrine GIRARD-MONEYRON

Monsieur Serge JAVON

et,

ASSOCIATION	TITRE	PRESIDENT	ADRESSE	CP	VILLE
A.P.E.E.R.	Madame	Karine CORTIAL	4 rue des bastides	43260	ST PIERRE EYNAC
A.P.E.E.M.	Madame Madame	Juliette BLOT Julie HAON	14 rue du Garay 1 rue des écoles Fay la Triouleyre	43700 43700	BRIVES CHARENSAC SAINT GERMAIN LAPRADE